

dans cette étude. J'espère que le ministre nous fera grâce de ses tours de magie déconcertants pour s'attaquer plutôt à ces problèmes et nous proposer une solution. Je m'étendrai là-dessus plus tard.

Le discours du trône passe également sous silence la guerre à la pauvreté. Nos vaillants chevaliers auraient donc abandonné la bataille et regagné leurs Cadillac.

J'aimerais féliciter le préopinant de son excellent discours. Qu'il me soit permis de faire miennes les idées exprimées par le député d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso) sur l'aménagement urbain. Il en est quelque peu question dans le discours du trône. Je pense que les ministériels, avec un peu d'imagination et de bon sens—s'ils en ont—pourraient faire quelque chose dans ce domaine. Le député a mentionné les travaux de Victor Gruen, que je connais bien. C'est un homme qui semble croire que nous pouvons sauver nos grandes villes du marasme et de la décadence, et j'espère que tous liront les propos du préopinant à cet égard.

Je n'ai pas l'intention de répéter ce que le préopinant a dit au sujet des travaux de M. Gruen, mais j'aimerais rappeler une chose. M. Gruen a déclaré que chaque auto qui pénètre dans le cœur des grandes villes d'Amérique du Nord en chasse un habitant. C'est paradoxal car on croirait que chaque nouvelle voiture y amène le nombre de personnes qu'elle peut transporter. Quoi qu'il en soit, M. Gruen a prouvé que sa déclaration était exacte, surtout au sujet des vieux quartiers de centre-ville. J'espère que le gouvernement fera preuve d'imagination quand il abordera les problèmes relatifs au développement urbain.

Au cours des derniers jours j'ai voyagé d'un océan à l'autre et j'ai découvert une chose intéressante. A notre époque de réactés, on peut déjeuner trois fois en traversant le Canada avant de dîner. J'ai quitté Halifax à 5 heures lundi matin et je suis arrivé à Victoria, en Colombie-Britannique, à une heure de l'après-midi. J'ai déjeuné chez moi, puis à bord du réacté en route vers Toronto et enfin à bord de l'avion à réaction entre Toronto et Edmonton. Le pire, c'est que les nuages m'ont empêché pendant tout le voyage de savoir exactement où j'étais. Je n'avais vraiment pas l'impression de me rapprocher de Victoria. Heureusement, l'hôtesse est finalement venue m'apporter à manger, ce qui m'a fait sentir que la journée avançait. Pendant mon voyage, j'ai constaté que la question la plus souvent posée d'un bout à l'autre du Canada était: Êtes-vous allé à l'Expo, ou allez-vous à l'Expo?

[M. McCleave.]

L'Expo sera sans aucun doute le clou de nos célébrations du centenaire, et une réalisation dont les Canadiens peuvent être fiers. Je parle peut-être trop de l'Expo, mais c'est à cause d'un homme qui fut naguère membre de la Chambre des communes, mais qui a été victime de la sottise méchanceté avec laquelle nous nous traitons souvent les uns les autres. Je veux parler d'un ancien ministre associé de la Défense nationale. Si j'ai bonne mémoire, c'est lui qui a présenté à la Chambre la première mesure législative sur l'Expo. On lui a fait la vie bien dure ici, et sa femme, sa fille et ses fils ont dû beaucoup souffrir l'an dernier. Ils peuvent maintenant voir à Montréal ce que cet ancien ministre a, du moins en partie, réalisé.

A mon avis, l'atmosphère au Parlement n'est pas la même que l'an dernier. Selon certains journalistes, nous nous serions rachetés depuis, et ils ont probablement raison. L'époque où nous vivons exige que nous modernisions nos procédures. Voici ce que je pense. Nous devrions tenter de fixer des délais à nos débats à titre d'expérience, lorsque les questions à l'étude ne nous divisent pas en tant que parlementaires. Nous devrions attendre, pour recourir à cette façon d'accélérer nos travaux, que les cinq partis à la Chambre aient appris à travailler ensemble d'une manière plus disciplinée. Peut-être devrions-nous attendre que les comités de la Chambre aient eu le temps d'étudier sérieusement les mesures législatives proposées. Même lorsque le comité de la radiodiffusion aura examiné à fond les modifications que l'on se propose d'apporter à la loi sur la radiodiffusion, nous aurons sans doute encore beaucoup de choses à dire à ce sujet à la Chambre. Le divorce a fait l'objet d'une étude approfondie et cette question suscite des opinions diverses. Dans ce cas comme dans d'autres, d'ailleurs, l'attribution du temps pourrait être appliquée sans compromettre le projet de loi lui-même ni le droit des députés à formuler leurs opinions.

• (3.10 p.m.)

D'autre part, le projet de loi comme celui sur la formation professionnelle, que nous avons étudié il y a quelques jours n'a jamais été soumis au comité et le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) a proposé une douzaine d'amendements à cette mesure qui comportait deux douzaines d'articles. Une formule de répartition du temps ne conviendrait évidemment pas à un bill de ce genre. En fixant des délais, nous pourrions nous retrouver avec les trois